Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un groupe de travail pour garantir l'égalité des chances entre femmes et hommes dans l'administration cantonale

Le Conseil d'Etat a approuvé la création d'un groupe de travail chargé d'élaborer un plan d'action visant à garantir l'égalité des chances entre femmes et hommes dans l'administration cantonale vaudoise. Un " Plan d'Action pour l'Egalité " sera ainsi présenté au gouvernement en décembre 2002.

Le Bureau pour l'égalité entre femmes et hommes (BEFH) a pris cette initiative en se basant sur la loi du 12 novembre 2001 sur le personnel de l'Etat de Vaud, qui prévoit que le Conseil d'Etat " définit les mesures propres à garantir l'égalité de traitement et l'égalité des chances entre femmes et hommes ". Il s'est également référé à l'application dans le canton de Vaud de la loi fédérale sur l'égalité du 24 juin 1996, qui stipule que " le Bureau de l'égalité se doit de " réaliser toutes tâches que le Conseil d'Etat pourrait lui confier en vue de promouvoir l'égalité ".

Une enquête au sein de l'administration, menée en 1998, avait montré qu'une proportion importante des personnes interrogées estimaient que les femmes font les frais de pratiques discriminatoires, notamment lors du processus d'engagement, dans la répartition des responsabilités ainsi que sur le plan des exigences quant aux compétences requises. La maternité restait cependant le principal facteur de discrimination.

Présidé par le BEFH, le groupe de travail sera chargé de définir des mesures d'action positive visant à augmenter la proportion de femmes dans les secteurs et aux niveaux hiérarchiques où elles sont sous-représentées. Il devra également proposer des mesures afin d'améliorer la conciliation entre les activités professionnelles et familiales, notamment en collaboration avec le groupe de travail " Aménagement du temps de travail ", présidé par le Service du personnel de l'Etat de Vaud (SPEV).

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 septembre 2002

Nicole Golay, cheffe du Bureau de l'égalité entre les femmes et les hommes, 021/316'61'30